



JUIN
N° 6 - 2001

INFORMATIONS VERNIER

Vernier municipalise sa petite enfance

Répondant en cela à un souhait émis par le Conseil municipal, la commune a changé de stratégie. Après avoir réfléchi à la mise en place d'une fondation, Vernier a préféré municipaliser ses différentes institutions de la petite enfance. Un processus innovateur pour Genève, mais qui permet de mener une véritable politique de la

petite enfance.

La prise en charge des enfants sera harmonisée dès la rentrée scolaire, notamment en ce qui concerne les tarifs. Le nombre de places ne devrait pas évoluer dans l'immédiat. Quant au personnel, il verra son salaire augmenter très légèrement. Notre dossier.



Equipe des directions d'institutions (de gauche à droite) :

Pascal Kaempfen, Pamplemousse - Christine Demierre, Pop-Corn - Josiane Baeriswyl, Avanchets
Anne Etienne-Nagy, Service Petite Enfance (SPE) - Emilie de Kuyper, Jardins d'enfants
Danièle Merle, Avanchets - Claude-Alix Engeli, Pop-Corn

SOMMAIRE

Le thème

3 Vernier municipalise sa petite enfance

Dès la rentrée, la commune va reprendre la gestion des différentes institutions de la petite enfance et ce sont 55 nouvelles personnes qui viennent renforcer l'administration communale.

Nouvelles communales

- 6 Le billet de la Présidente
Le billet du Maire
- 7 Mérite municipal verniolan 2000
- 11 Un nouveau toboggan au Lignon
- 14 Les bibliothèques sortent de leurs murs

- 20 Vos petites annonces
- 21 Echos des clubs d'aînés
- 27 1er Août aux Avanchets

Infos-quartier

- 24 AIVV : Le tir au canon au Café des Amis

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Mairie de Vernier, tél. 306 06 76

Centre d'entretien de Vernier

(Récupération, voirie, équipement, administration et SEVV)

Via Monnet 3, tél. 306 07 67

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Pacte pour l'emploi (Association VIE)

Vernier Intégration Emploi
Av. des Libellules 8
Tél. 979 09 99

Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96, le matin
Route du Bois-des-Frères 30
Piscine extérieure ouverte jusqu'au 9 septembre, de 9h30 à 19h30, limite de sortie à 20h. Ouverture à 11h tous les lundis (lundi de Pentecôte 9h30).

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise

Urgence, tél. 117

Poste de Blandonnet, tél. 427 93 21

Police municipale

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

Poste du Lignon

Pl. du Lignon 43, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 322 20 20

SOS Médecins, tél. 748 49 50

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 719 6111
urgences 719 6000

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Centre d'action sociale et de santé

Tél. 420 34 00. 8h-12h, 14h-18h.

Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaine
Permanence juridique sur rendez-vous, un mardi sur deux de 16h à 18h.
Consultation gratuite pour nourrissons le vendredi de 14h à 16h.

Antenne du Lignon, tél. 420 35 00

Av. du Lignon 78. 8h-12h, 14h-18h.
Permanence juridique sur rendez-vous, un mardi sur deux de 16h à 18h.
Consultation gratuite pour nourrissons le mardi de 15h à 17h.

Antenne des Avanchets, tél. 420 35 50

Rue du Grand-Bay 18. 8h-12h, 14h-18h.
Consultation gratuite pour nourrissons le mercredi de 15h à 17h.

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20
9h-12h, 13h30-16h.

Permanence juridique sur rendez-vous, un mardi sur deux, de 16h à 18h.

Permanence chômage de 9h à 12h

Lundi et jeudi : Maison de quartier d'Aire-Le Lignon, 12 bis Nicolas-Bogueret.
Mardi : local AIVV, 22, rue du Village.
Mercredi : local de quartier, 8, av. des Libellules.

Vendredi : centre de quartier des Avanchets, centre commercial.

Edité par l'Administration municipale

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité

Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 306 06 19 - Fax 306 06 93

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

Parution 6 août 2001

Délai rédactionnel 13 juillet 2001

Journal tiré à 14'500 exemplaires

Vernier municipalise sa petite enfance

Que signifie exactement la municipalisation de la petite enfance ? Que va-t-il se passer à la rentrée scolaire ?

Jusqu'à ce jour, cinq associations subventionnées par la commune géraient les différentes institutions de la petite enfance. Ce travail de gestion était effectué par des bénévoles.

Dès la rentrée, la commune va reprendre cette gestion. Elle sera désormais assurée par une équipe de professionnels. Une responsable a été recrutée pour ce nouveau service qui regroupe 55 personnes, Anne Etienne-Nagy (voir son portrait), aidée de Géraldine Peman, secrétaire du service.

Une de leurs tâches a été l'harmonisation de la prise en charge des enfants, puisque cette prestation devient communale. Ainsi les tarifs ont été revus. Actuellement, deux associations prennent un montant au prorata du salaire, tandis que les trois autres facturent un abonnement sans tenir compte du salaire. Relevons que les tarifs seront basés sur ceux de la Ville de Genève, en principe. Tout les cas de figures spéciaux ont été réglés à fin 2000. Désormais mis à la sauce verniolane, les tarifs évoluent entre 9 et 12% du salaire. Ainsi, à partir d'un revenu net annuel de 145 000 francs, on est à 12%. Une exception pour les fonctionnaires internationaux pour qui la fourchette varie entre 11 et 15%.

Quid des rabais ?

Auparavant, il existait des réductions allant de dix francs par mois à 15% de rabais sur le coût du second enfant. Désormais, ce sera 50% de rabais pour le 2e et le 3e enfants, le 4e étant gratuit. Un tiers des enfants sont concernés par cette mesure.

Le goûter, comme le reste de l'alimentation est désormais compris dans le prix de la prestation. Alors qu'avant seules deux associations le prévoyaient.

A ce propos, relevons l'existence d'un projet de formation des cuisiniers (un aux Avanchets, et un à Pamplemousse au Lignon) : « Mon but, c'est une prise en charge de qualité au niveau de Vernier », annonce Anne Etienne-Nagy.

Elle entend travailler en partenariat avec les directions des différentes institutions pour fixer un projet communal « petite enfance » du point de vue éducatif. « Comme cela, on sait où l'on va. Cela ne signifie pas qu'il faille brimer la créativité par ailleurs », précise-t-elle.

Et le personnel ?

Alors que le personnel d'entretien rejoint le personnel auxiliaire communal, le personnel éducatif prend le statut de fonctionnaire. Ainsi, entre les éducatrices et les auxiliaires, ce sont 55 nouvelles personnes qui viennent renforcer l'administration communale d'un coup.

Le personnel actuel devait dire s'il postulait ou pas d'ici au 15 mai. Précisons qu'ils avaient tous reçu la garantie d'être réembauchés. Cette municipalisation leur permettra de gagner entre 0,6% et 3% de plus sur le salaire annuel brut.

Il existe également des aides, c'est-à-dire du personnel au bénéfice d'un contrat à durée déterminée (stage rémunéré d'une année). Ce sont des personnes qui souhaitent suivre ensuite l'Ecole d'éducateur du jeune enfant du Département de l'instruction publique. Actuellement, ces aides sont au nombre de neuf. La commune en cherche neuf autres pour la rentrée.

Un autre changement concerne la gestion des dates de fermeture. Actuellement, celles-ci varient entre cinq et treize semaines. Désormais, le service de la petite enfance fera en sorte d'avoir toujours un lieu ouvert en permanence, en organisant un tournus, sauf entre Noël et Nouvel-An.

Le personnel bénéficiera de 25 jours de vacances. Celui qui en prendra plus verra son salaire diminuer d'autant. Cela fonctionnait déjà plus ou moins ainsi. Quant à la prime de fidélité, elle est transformée en treizième salaire, comme pour les autres fonctionnaires.

Formation encouragée

Mme Etienne-Nagy entend favoriser au maximum la formation. « La formation continue est indispensable à mes yeux. Chacun sera amené à faire des

projets de formation, soit directement pour l'enfant (par exemple, la diversification des récits d'histoire), soit plus théorique (par exemple, la gestion des adultes dans la petite enfance ou encore la place des parents). L'avantage d'une municipalisation sera de pouvoir proposer cela au niveau communal. Cela favorisera une meilleure mobilité.

« Nous allons créer un pool de remplaçantes (formé de professionnelles et d'auxiliaires). Elles seront insérées dans le système de formation continue et recevront un salaire forfaitaire correspondant à un certain nombre d'heures de travail. Dans un an, nous verrons si ces taux devront ou non être modifiés », indique la responsable de service.

Autre nouveauté : la création d'une direction des jardins d'enfants en charge des quatre jardins d'enfants (2 à 4 ans), lesquels proposent une prise en charge très partielle (quatre heures par jour).

Actuellement, il n'y avait qu'une simple coordinatrice. Les jardinières d'enfants ne seront plus seules pour prendre des décisions parfois lourdes.

Priorités modifiées

C'est désormais le Service de la petite enfance (SPE) qui confirme les inscriptions, qui calcule le prix de pension et qui facture. Les priorités pour les inscriptions sont claires : d'abord les habitants de la commune (comme en Ville de Genève), puis les gens qui travaillent sur Vernier et, seulement s'il devait rester de la place, les autres. Or, à l'heure actuelle, 40% des parents concernés ne sont ni Verniolans, ni employés sur Vernier. Le système était : le premier inscrit a la place.

Cela ne signifie pas pour autant qu'un grand nombre de places seront libérées pour la rentrée.

En effet, on ne peut mettre dehors les enfants habitués à une institution. Les quelques 300 places actuelles, représentant près de 450 familles, restent les mêmes.

Mais dès 2002, on peut prédire qu'il y aura nettement plus de places pour les communiers.

Serge Guertchakoff

Portrait d'Anne Etienne-Nagy

La responsable du tout nouveau service de la petite enfance est une Genevoise pure souche. Agée de 35 ans, elle est d'origine carougeoise. Son père était fonctionnaire à l'Université de Genève, tandis que sa mère s'occupait des trois enfants, dont Anne, la cadette. Elle a fait ses écoles à Carouge et en sortant de 9e scientifique a choisi l'Ecole de Culture Générale afin de poursuivre le scoutisme activement.

Une passion : le scoutisme

Le scoutisme est en effet une véritable passion. Anne a suivi toute la filière : les lutins (de 7 à 12 ans), puis les Aventures cordées (cela remplaçait alors les éclaireuses), puis elle fut cheftaine lutin, avant de devenir responsable des lutins au niveau cantonal.

Elle est devenue ensuite à 22 ans responsable de l'ensemble du scoutisme genevois de 1988 à 1991. Elle dirigeait alors une équipe de sept personnes.

A l'époque, on comptait environ 2400 scouts genevois. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 1400. A l'heure actuelle, Anne Etienne-Nagy préside l'association de soutien au scoutisme genevois, qui regroupe près de 5000 personnes.

Une seconde passion : les enfants

Parallèlement à son parcours chez les scouts, Anne a poursuivi ses études. Elle est passée directement de l'Ecole de Culture Générale à l'Ecole de jardinière d'enfants en 1984. Elle l'a terminée en décembre 1987.

En mars 1988, elle se marie avec un scout, bien sûr, Alain Etienne. Ce dernier devait partir pour les Etats-Unis pour un job. Ils s'y rendront finalement en simples touristes. Durant cette escapade américaine de quatre mois, Anne en profite pour visiter de nombreuses institutions de la petite enfance. Partout, elle en profite pour effectuer de brefs stages, par exemple trois jours à Pasadena (Californie) ou en Caroline du sud. «Je voulais voir comment cela fonctionnait là-bas. A Pasadena, il existe un lieu d'accueil informel où les familles peuvent venir discuter dans un grand jardin, pendant que les enfants sont pris en charge.»

Une fois de retour, elle a tout d'abord été engagée par le Mouvement Scout, d'abord à 30%, tout en travaillant à plein temps pour la crèche des Asters. Elle fera aussi beaucoup de remplacement dans diverses institutions durant une année, et dès septembre 1989 elle sera engagée à 50% dans le scoutisme.

Directrice aux Charmilles

A la rentrée de janvier 1992, elle rejoint la toute nouvelle crèche familiale la Pastourelle à Saint-Jean. «J'ai eu le plaisir de monter cette institution de la petite enfance avec sa directrice, Lucienne Calame. C'était la première de ce type à Genève». Elle y restera jusqu'à fin octobre 1997 comme éducatrice. Cela lui a permis d'apprendre beaucoup de choses sur l'accueil familial à domicile, sur le côté mamans de jour. «C'était très intéressant, un lieu riche d'enseignement, tant au niveau humain que professionnel».

C'est alors qu'elle est engagée comme directrice en vue de l'ouverture d'un espace de vie enfantine (de 0 à 5 ans) aux Charmilles. Elle s'est alors occupée de tout pour «la Planète des enfants». Elle dirige alors 24 personnes en charge de 60 places à plein temps, soit environ 90 familles.

Qu'est-ce qui l'a poussée à postuler pour ce nouveau poste, à Vernier ? «J'ai besoin d'avoir des challenges. J'aime pouvoir réfléchir, être en action», relève cette mère de famille de deux enfants : Bénédicte, 11 ans et Guillaume, 7 ans et demi. Avec son mari, elle partage encore une autre passion : l'engagement dans la cité. Inscrite au parti démocrate-chrétien depuis 1995, elle siège depuis 1999 au Conseil municipal de Carouge. Tandis que son mari, achève sa première législature en tant que député socialiste au Grand Conseil genevois.

Le développement prévu du secteur

D'ici 2005, la commune devrait se doter de trois institutions de soixante places pour combler le retard accumulé. Cela représente un coût approximatif de 3,6 millions de francs. Ceci sans tenir compte des prévisions démographiques qui annoncent entre 3 et 4% d'enfants de moins de 4 ans sur le canton d'ici cinq ans.

Concrètement, cela devrait être un espace de vie pour les quartiers des Avanchets, Châtelaine et Vernier-Village. L'agrandissement de Pop Corn au Lignon est inscrite au budget 2002. Elle passera du statut de crèche à temps partiel à un espace de vie infantine. Cela signifie aussi une vingtaine de places supplémentaires, soit environ 60 en tout. Il reste encore à recevoir le feu vert du Conseil municipal, du Département de l'aménagement et du Département de l'instruction publique. L'idée sera que l'espace de vie Pop Corn ouvre en septembre 2002.

Ainsi, le développement de ce secteur devrait engendrer la création de soixante postes de travail d'ici 2005.

S.G.

Un sondage téléphonique très instructif

Un sondage téléphonique a été réalisé du 14 au 28 février auprès de 700 ménages sélectionnés aléatoirement à partir d'une liste de l'Office cantonal de la population. L'univers de référence est composé de l'ensemble des enfants âgés de 4 ans et moins établis sur Vernier, soit 1786 enfants répartis au sein de 1497 ménages. Relevons une légère sur-représentation des ménages suisses dans l'échantillon sondé par rapport aux 1497 ménages.

Ce sondage a été mis sur pied par le consultant Jean-Paul Bari avec l'institut Erasm suite au vote d'une motion demandant de mieux connaître les attentes et les besoins en place d'accueil de la petite enfance sur le territoire de la commune.

Premier enseignement : 66% des foyers sondés font garder régulièrement (à savoir «au moins une heure par semaine et plusieurs semaines dans l'année») leur cadet. Cette garde régulière augmente avec l'âge de l'enfant (de 43% pour les moins de 1 an à 83% pour ceux âgés entre 3 et 4 ans). Les enfants les plus régulièrement gardés sont issus de familles peu nombreuses, dont le revenu est élevé et dont la mère travaille. Les familles suisses ont davantage tendance à faire garder leur enfant (76%) que ceux des familles d'Europe de l'Est ou de pays extra-européens (40%).

Deuxième enseignement : les mamans de jour sont davantage sollicitées par les familles d'origine portugaise, alors que les grands-parents gardent davantage les enfants suisses. Les solutions de garde les plus utilisées sont les mamans de jour (25%), les grands-parents (23%) et la crèche (21%).

Troisième enseignement : les crèches sont davantage utilisées par les familles à bas revenu, alors que les mamans de jour sont davantage sollicitées par les ménages à revenu moyen-élevé ou élevé.

Quatrième enseignement : les raisons qui poussent les 265 foyers concernés à ne pas placer leur enfant dans une institution verniolane sont : le manque de place (39%), le manque de souplesse des horaires (20%) et le coût jugé trop élevé (18%) évoqué par les ménages à revenu moyen-élevé. Le problème du manque de places disponibles est en premier lieu soulevé par les familles résidant aux Avanchets (48%).

Cinquième enseignement : 38% des parents qui ne placent pas leurs enfants dans une institution affirment que le tarif proposé a été à l'origine de leur décision de renoncer à une telle structure.

Sixième enseignement : le choix de la solution maman de jour est avant tout liée au manque de choix (35%). Cela explique pourquoi 40% des utilisatrices de cette formule n'en sont pas satisfaites. «La solution trouvée découle de la seule opportunité qui a pu se présenter». La crèche recueille par contre un indice de satisfaction de 74%, soit supérieur à celui des grands-parents (64%).

Septième enseignement : 52% des parents qui aujourd'hui ne font pas garder régulièrement leur enfant projettent de le faire à l'avenir, essentiellement ceux dont l'enfant a deux ans ou moins.

Huitième enseignement : de manière générale, les solutions de garde proposées par la commune sont mal connues de la population.

Seuls 24% de l'ensemble des ménages interrogés ont l'impression de bien les connaître. Mais rappelons que de nombreuses familles ne se sont installées que récemment à Vernier (19% de l'échantillon s'y trouve depuis moins d'un an).

S.G.

Lors de sa séance du 15 mai dernier, le Conseil municipal a désigné les membres de son nouveau bureau comme suit :

Présidente	Mme Chantal LONGCHAMP (AdG)
Première Vice-présidente	Mme Myriam MARTENET (E)
Deuxième Vice-Président	M. François AMBROSIO (R)
Secrétaire	M. Yves MAGNIN (DC)
Vice-secrétaire	M. Pierre RONGET (L)
Membre	M. Jacques DUPRÉ (S)

Mme Nelly Buntschu porte depuis le 1er juin le titre de Maire pour l'exercice 2001/2002.

Le billet de la Présidente



A un moment de notre histoire où l'on voudrait nous faire croire que seules les lois du marché régissent notre société, que nous devrions nous incliner « raisonnablement » devant des décisions prétendues nécessaires, sur lesquelles nous n'avons plus aucune prise, alors qu'elles concernent directement nos conditions de vie, je voudrais vous rappeler toute l'importance de l'action politique locale.

S'il est vrai qu'un parlement communal est doté de peu de compétences par rapport à l'autorité cantonale, que vos élus ne peuvent donner qu'un préavis, notamment en matière d'aménagement du territoire, il serait faux de sous-estimer le rôle que vous, en tant que citoyens engagés, êtes à même de jouer.

Devenir parties prenantes dans l'aménagement urbanistique de la commune, veiller à l'équilibre entre constructions et espaces verts, exiger que le développement industriel ne se fasse pas au détriment de l'environnement, participer à la création de lieux d'accueil pour chaque génération, et surtout prendre le plus grand soin que tout un chacun se sente intégré à la communauté, voilà des tâches dont il importe que vous puissiez vous investir en trouvant auprès de vos autorités le relais efficace de l'expression de votre volonté démocratique.

Un peu à l'image d'une maison, une commune s'aménage au gré de tous ceux qui l'habitent.

Je crois sincèrement que c'est par l'action citoyenne que nous pouvons faire nôtre le lieu où nous vivons et tisser des liens humains pour trouver au sein d'une communauté plus dynamique notre enracinement.

Chantal Longchamp

Le billet du Maire



Comme cela se passe dans toutes les communes genevoises, le 1^{er} juin correspond à l'entrée en fonction du nouveau maire. Je puis vous assurer que j'assumerai cette nouvelle responsabilité dans le respect le plus profond des intérêts de tous et profite du privilège qui m'est accordé pour vous adresser ce message empreint de tolérance.

La Commune de Vernier, ses quartiers en pleine expansion et si différents les uns des autres, la diversité de sa population, mais aussi ses problèmes sociaux constituent mes priorités. Je poursuivrai les objectifs de notre Conseil administratif afin d'assurer une qualité de vie décente à tous et maintenir la sécurité.

Quant à la rénovation des bâtiments communaux et la création d'une nouvelle crèche, ceux-ci ne peuvent être réalisés sans la compréhension des habitants de notre commune. Il est certes difficile de contenter tout le monde mais je ferai au mieux pour tenter si ce n'est parvenir à vous satisfaire.

Cette année sera, pour moi, fondée sur l'approche et l'écoute des habitants et je me réjouis de cette perspective.

Nelly Buntschu

MERITE MUNICIPAL VERNIOLAN 2000

Les autorités communales ont reçu à la Mairie, le 29 mai dernier, Madame Christiane Defago, afin de lui remettre le mérite municipal.

Cette distinction, décernée par la Commission du mérite municipal, a été attribuée par la présidente du Conseil municipal, Madame Chantal Longchamp, qui remplaçait le maire, en présence de plusieurs conseillers municipaux.

Mme Defago a été félicitée pour son dévouement auprès des personnes âgées de l'immeuble du Grand-Bay 13 aux Avanchets. Durant 22 ans, elle a non seulement été la gérante mais surtout une animatrice et une cuisinière très appréciée des locataires.



Cette distinction a été attribuée à Mme Defago par Mme Longchamp, présidente du Conseil municipal.



Photos Blaise Lavenex

Te reconnais-tu ?



Si oui, dis à tes parents de nous contacter au no 341 39 17 jusqu'au 28 juillet 2001. Tu recevras un bon de Fr. 30.- à valoir dans une bonne librairie genevoise.

Le Comité de l'AIVV



case postale 463 - 1214 Vernier

ATTENTION

! Nouveaux horaires !

La bourse aux vêtements de Vernier-Village réouvrira ses portes le mardi 4 septembre 2001 à 14h00.

Pour mieux vous servir, nous vous accueillerons tous les mardis de 14h00 à 17h00 et le premier mardi du mois de 14h00 à 19h00.

La bourse aux vêtements de Vernier-Village reste fermée pendant les vacances scolaires.



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE**

**Revendeur concessionnaire
EgoKiefer**

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée

TENNIS D'AÏRE
17, ch. des Lézards
1219 Aïre

Tél. 796.21.98



TENNIS DE VERNIER
10, Via Monnet
1214 Vernier

Tél. 341.18.92

TENNIS - BADMINTON

OUVERTURE : samedi 31 mars 2001
7 jours sur 7 de 9h00 à 22h00

1 heure/court

Tarif normal

Tarif réduit *

11 x 1 heure/court

Tarif normal

Tarif réduit *

Tennis

Fr. 13.--

Fr. 8.--

Fr.130.--

Fr. 80.--

Badminton.**

Fr. 10.--

Fr. 8.--

Fr.100.--

Fr. 80.--

Tarif réduit * : enfant, adolescent, étudiant, apprenti, rentier AVS-AI
(Les chômeurs bénéficient du tarif réduit uniquement sur les locations à l'heure)

Badminton ** : à Vernier dès le mois de juin

Possibilité d'abonnements

RESTAURANT - TENNIS DE VERNIER

Spécialités italiennes - Plats du jour - Banquets - Mariages
ouvert 7 jours sur 7 dès 9h00

Tél. 341.05.91



SIMON BORGA

Etanchéité

Couverture

Ferblanterie

Isolation

Entretien toiture

8, chemin des Carpières
1219 Le Lignon

Tél. 797 47 87
Fax 797 47 26

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier

Tél. 341 18 56

Fax 341 23 21

Alphaclim S.A

**Climatisation
Réfrigération
Ventilation**

Ch. du Château-Bloch 9
1219 Aïre - Genève

Tél. 022 - 795 88 01
Fax 022 - 795 88 02

E-mail : alphaclim@gve.ch

Dix-neuf écoliers verniolans en visite à la Maison internationale de l'environnement

«Vous représentez les jeunes, ceux qui vont gouverner demain», a lancé le 5 juin dernier Kristin Ebbesen coordinatrice de la Journée mondiale de l'environnement aux enfants de la classe de 4^e primaire de Catherine Gilles à Châtelaine. Autant dire qu'ils ne risquent pas d'oublier cette journée.

Ils étaient invités ce jour-là à venir découvrir la Maison internationale de l'environnement, sise au chemin des Anémones. Voici maintenant huit ans déjà qu'une dizaine d'organismes internationaux y sont installés (notre article d'avril 1998 dans Info-Vernier), dont le Bureau régional pour l'Europe du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE).

La Française Françoise Belmond, directrice adjointe du Bureau régional et la Norvégienne Kristin Ebbesen, coordinatrice de cette journée, ont accueilli les enfants en début d'après-midi. «Ce que vous faites aujourd'hui contribue au devenir du monde», ont-elles insisté. Et de les encourager à trier leurs déchets.

Chapeaux décorés

Contactée voici quelques semaines à peine, Mme Catherine Gilles a accepté l'invitation transmise par une inspec-



trice du Département de l'instruction publique, malgré le surplus de travail lié à la fin de l'année scolaire. Ses élèves avaient tous confectionné un chapeau décoré d'éléments sensés illustrer le thème de la récupération.

Mais avant de défiler avec leur chapeau afin de gagner un prix, ils ont visionné une vidéo contenant trois courts reportages montrant un panel des activités soutenues par le PNUE: une action visant à sauver les pandas sauvages en Chine, la préservation des Galapagos et le combat contre le braconnage dans le parc national de Chitwan au Népal.

Mme le Maire Nelly Buntschu a ensuite dit quelques mots aux écoliers afin de les sensibiliser à la sauvegarde de la nature et de conclure: «Vous êtes aptes, vous la génération future, à prendre le relais».



Un jury de 4 personnes, dont Mme Buntschu (à droite) a désigné les 3 gagnants.

Très excités, les enfants étaient ensuite invités à répondre à un petit questionnaire. Une dizaine de questions leur ont été soumises. En voici un exemple: «Donne trois activités quotidiennes qui polluent l'air».

Mais la plus sympa était sans doute la dernière: «Si tu étais président, que ferais-tu pour protéger la nature?». Les réponses ont été très variées: «Je supprimerais les voitures», «je mettrais de l'eau dans toutes les villes», «j'interdirais de couper les arbres», «j'engagerais des policiers pour arrêter les braconniers», «je ferais un grand parc pour que les animaux en voie de disparition puisse se reproduire», «moi j'interdirais les déchets».

Et sur ce, leur enseignante, Catherine Gilles de les encourager à trier leurs déchets et à profiter des containers mis à disposition par la commune à cet effet.

Défilé haut en couleurs

Et voici le moment tant attendu: l'heure est venue de défiler dans les couloirs du rez-de-chaussée de la Maison internationale de l'environnement, sous le regard enchanté des collaborateurs des différents organismes actifs ici. Après une brève délibération d'un jury de quatre personnes, dont Mme Buntschu, les trois gagnants ont été désignés pour la beauté et l'originalité de leur chapeau: 3^e l'Ours (qui reçoit un petit manuel d'écologie); 2^e le Crocodile (un livre intitulé «le petit écologiste» comportant diverses expériences à effectuer soi-même), 1^{er} le Tigre (une trottinette offerte par la Migros). Cette belle journée s'est achevée autour d'un goûter. Kristin Ebbesen a émis le souhait de renouveler cette expérience l'année prochaine avec encore plus d'enfants. Bravo encore pour cette manifestation!

S.G.

Si vous souhaitez plus d'informations sur cette Maison internationale de l'environnement, vous pouvez consulter le site Internet suivant: www.unep.org ou encore www.EnvironmentHouse.ch (en anglais et français).

En date du
15 septembre prochain,

aura lieu au
**Centre sportif du Lignon (place du Lignon) et
à la piscine couverte du Lignon,**

une journée

«SPORT POUR TOUS»

à laquelle participeront des sociétés sportives communales.
Celles-ci organiseront des démonstrations et feront participer le public
à des cours d'initiation

Dès aujourd'hui, réservez cette date!

PISCINE DU LIGNON

COURS D'AQUAGYM D'ETE

mercredi 18h30 - 19h05

Période de 10 leçons de 35 minutes (TVA 7,6% incluse)
Adulte : Fr. 90.—, AVS/AI : Fr. 80.—
Entrées non comprises

PAIEMENT ET INSCRIPTIONS à la caisse de la piscine
du Lignon.

AUCUN REMBOURSEMENT NI REMPLACEMENT.

Les cours n'auront lieu que si le nombre de participants est
suffisant.

ECOLE DE PLONGEE

Le service des sports organise des cours de plongée sous-
marine à la piscine du Lignon durant la saison été 2001 (de
mi-mai à fin septembre). Des brevets internationaux P.A.D.I.
(Professional Association of Divers Instructors) seront
remis aux élèves qui auront réussi leur examen.

Par ex. : cours Open Water : Fr. 520.—

CAMPS DE PLONGEE

pour enfants dès 12 ans (révolus)

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à la
caisse de la piscine du Lignon.
Tél. 796.62.96 ou au tél. 079/213.32.03.

Ramassages ménagers

DÉCHETS ENCOMBRANTS mardi 7 août 2001

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles
et objets ménagers volumineux (bois, plastique),
matelas...

DÉCHETS MÉTALLIQUES jeudi 9 août 2001

Sont considérés comme déchets métalliques : ferraille,
métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et
objets métalliques...

Attention : Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les
appareils électriques et électroniques tels que cuisinières,
télévisions, machines à laver, ordinateurs, etc., doivent
être impérativement rapportés dans les points de vente.

**Frigos et congélateurs doivent être munis d'une vi-
gnette «recyclable»** disponible à la Mairie, au Centre
d'entretien ou dans les postes de la police municipale au
prix de Fr. 75.-.

Renseignements : Centre d'entretien, tél. 306 07 67.

Début des vacances en musique !

Afin de marquer le début des vacances estivales,
l'**Association Vernier-Ardusat** invite la population

Dimanche 1er juillet à 12h
Kiosque à musique du Lignon
Concert de musique populaire roumaine
avec le GROUPE HORA

Piscine du Lignon – nouveau toboggan (utilisable toute l'année)

Sous l'impulsion de Mme Nelly BUNTSCHU, Maire, la piscine du Lignon, s'est dotée d'un nouveau toboggan.

D'une structure différente des précédents toboggans, il est en polyester.

Situé hors bassin avec une arrivée dans un bac de réception avec 30 cm d'eau, il permet aux enfants non-nageurs de l'emprunter.

De plus, il est utilisable toute l'année, car il peut être déplacé dans la piscine couverte pour la saison d'hiver.

La commune a opté pour ce type de toboggan (valeur Fr. 140'000.-) plutôt que pour un toboggan géant (env. Fr. 500'000.-) car elle préfère diversifier les attractions (projets en cours).



RAIFFEISEN



Banque Raiffeisen Genève Ouest


UNE BANQUE POUR TOUS

Les prestations très larges que nous proposons sont assorties de conditions avantageuses.

Nous avons la compétence que vous attendez de votre banquier ainsi qu'une infrastructure professionnelle organisée en coopérative. Découvrez avec nous des possibilités qui vous permettront d'aller plus loin.

Horaires de notre agence de Vernier :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
14h00 à 17h

PRETS HYPOTHECAIRES : TAUX 4 ¼ % net !

 022 – 753.91.91

Ensemble pour Châtelaine

Le Parti Socialiste de Vernier, l'Association des Intérêts de Châtelaine et l'Association de la Ludothèque de Châtelaine ont décidé de lancer deux pétitions pour le quartier de Châtelaine.

La première concerne la Place de Châtelaine. Le Parti Socialiste de Vernier est sensible aux nombreuses remarques émises par les habitants du quartier à propos de sa sécurité. En effet, il n'est pas difficile de constater que la Place est utilisée pour le parking sauvage, comme lieu de débarquement (magasin Pick Pay) et ainsi de lieu d'entreposage (magasin La Faille-Hit) alors que sa destination première est avant tout d'être une place de jeux et de repos.

La situation est d'autant plus alarmante depuis le début de l'année suite à la suppression de la place de jeux des immeubles 12A à 12D de l'Avenue Henri-Golay. Cette place est maintenant le lieu d'ébats d'enfants du quartier. Elle sert également de passages multiples (école – ludothèque - bibliothèque) tout au long de la journée que ce soit pour les enfants et pour les autres habitants.

Bien que la Place n'appartienne pas à la Commune de Vernier, il est du rôle des pouvoirs publics d'entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès des différents propriétaires et commerçants en usant de tous les moyens de persuasion pour qu'ils trouvent un accord pour un aménagement le plus approprié possible, en priorité pour les enfants.

Quant à la deuxième pétition, elle touche à un problème récurrent dans le quartier de Châtelaine, à savoir le stationnement et la circulation. On constate, par le manque de rotation du stationnement, un parking sauvage sur les trottoirs, en double file, particulièrement aux abords du chemin de Maisonneuve (1 à 5) et du chemin des Eglantines, ce qui rend la circulation difficile, notamment pour la ligne 26.

Cette situation met également en réel danger les piétons qui ne peuvent plus bénéficier d'un passage sécurisé en particulier pour les élèves de l'Ecole de Châtelaine. Le Parti Socialiste de Vernier déplore que certaines entreprises du quartier utilisent abusivement les places de parking mise à disposition des habitants comme leur propre parc pour véhicule (échange voiture privée/véhicule d'entreprise). Ce problème est encore plus accentué par le fait que la Ville de Genève a étendu ses zones bleues aux frontières de notre Commune reportant ainsi de plus en plus de voitures tampons dans le quartier. Rappelons encore qu'il y a à Châtelaine beaucoup de jardins familiaux dont la plupart des usagers et de leurs visiteurs proviennent de l'extérieur de la Commune.

Le Parti Socialiste de Vernier et ses représentants au conseil municipal et au conseil administratif s'engagent à tout mettre en œuvre pour que la Commune agisse efficacement afin : de contrôler plus strictement le stationnement sauvage dans l'ensemble du quartier ; de faire réaliser un kit école devant l'école de Châtelaine sur le chemin des Eglantines ; d'envisager rapidement l'extension de la zone bleue dans le chemin de Maisonneuve, l'avenue de Crozet et les rues adjacentes ; de faire marquer au sol les différentes entrées dans la zone 30 Km/h du quartier ; d'inciter et soutenir les entreprises du quartier à trouver un emplacement plus adéquat pour leurs véhicules.

Par ces deux pétitions nous marquons notre volonté d'impliquer les citoyens pour l'aménagement de leur cadre de vie et mettre en œuvre une véritable démocratie de quartier en améliorant les liens entre les citoyens et les autorités politiques.

Parti socialiste de Vernier
Case postale 227
1211 Genève 28
E-mail : PSG@socialiste.ch

LA PROTECTION CIVILE ENGAGÉE AU BOIS DE LA GRILLE



Après avoir prêté main-forte à de nombreuses reprises hors de son territoire, (Valais et Fribourg), les hommes de la protection civile de Vernier sont intervenus au bois de la Grille.

Comme vous avez pu le lire dans un précédent numéro de ce journal, le Conseil administratif a décidé de revitaliser cette forêt.

La première étape consistait à procéder à un nettoyage complet du bois. C'est ainsi qu'au début du mois de mai, une quinzaine de personnes de la protection civile de Vernier ont été engagées pour débarrasser une structure d'un ancien pont de chemin de fer déposé dans ce bois.

On ignore depuis combien de temps cette construction métallique s'y trouvait, probablement une cinquantaine d'années, mais il était urgent de faire place nette et de débayer le bois de cet encombrant objet de 60 tonnes.

Ainsi, les hommes de la protection civile ont commencé par faire tomber ce pont au moyen d'ancrages *TITAN* et de tireforts avant de le découper au chalumeau en plusieurs parties. Chacun de ces blocs d'un poids maximal de 700 kg sera ensuite évacué par un hélicoptère.

Nous tenons donc à remercier vivement ces volontaires qui se sont mis au service de la collectivité publique.



l'épaisseur du métal met les hommes et les chalumeaux à rude épreuve

P.R.



60 tonnes de métal prêtes à basculer



le pont va pouvoir être découpé



Mme Buntschu, Maire, lors de sa visite du chantier

BROCANTE LA RENFILE

Nous récupérons tous vos objets en bon état : meubles, vêtements, livres, jouets, vaisselle, bibelots, etc.

Ch. de la Renfile, 1214 Vernier
Bus 6, arrêt Renfile, tél. 341 13 02

Ouvert mardi, mercredi, vendredi de 13 h 30 à 17 h.
Jeudi de 10 h à 18 h. Samedi de 10 h à 17 h.



un des services du **CENTRE SOCIAL PROTESTANT**

Bibliothèques communales de Vernier

Cet été, les bibliothèques sortent de leurs murs !

Aux **Avanchets**, vers la patageoire, les jeudis 5, 12, 19, 26 juillet 2001 de 16h à 18h
A **Châtelaine**, devant la bibliothèque, les mercredis 4, 11, 18, 25 juillet 2001, de 16h à 18h
A **Vernier**, dans la véranda de la Maison Chauvet-Lullin, les lundis 2, 9, 16, 23 juillet 2001,
de 16h à 18h

Livres pour enfants, magazines, journaux à lire au soleil

Venez nous retrouver nombreux !

* * * * *

Du 2 juillet au 31 août 2001
Horaire d'été

Avanchet

Dans la galerie marchande
☎ 797.05.55 (heures d'ouverture)
Lundi: 16h-20h

Châtelaine

Av. de Châtelaine 83A
☎ 797.16.82 (heures d'ouverture)
Jeudi: 16h-20h

Vernier

Rue du Village 57-59
☎ 341.04.91 (heures d'ouverture)
Mardi: 16h-20h

Reprise de l'horaire normal dès le lundi 3 septembre 2001

Poèmes sur les Droits de l'enfant
réalisés par les élèves de
l'Ecole primaire de Châtelaine

Exposition
jusqu'à fin août

**à la Bibliothèque
de Châtelaine**
av. de Châtelaine 83A

Heures d'ouverture de la Bibliothèque
Jeudi : 16h-20h (horaire d'été)

Enfants d'Avanchet

LA BIBLIOTHÈQUE

vous propose une

Heure du conte en plein air

Retrouvez Florence Henry

le jeudi 5 juillet entre 16h et 18h

vers la patageoire

Visite de la place de tri du Centre d'entretien de Vernier

Sur la demande de l'Ecole de Châtelaine, les classes de Mmes Pillonel et Riedo ont pu visiter la place de tri du Centre d'entretien de Vernier et appliquer sur le terrain la valorisation des déchets.

Les employés communaux en charge de la place de tri ont donné une information sur l'exploitation de la déchetterie, ainsi que sur les déchets triés et valorisés par le service de récupération.

Les élèves ont apporté leurs propres déchets. Ils ont dû déterminer leur nature et les déposer dans les bons récupérateurs.

Cette visite donne la possibilité de mettre en application les informations enseignées dans les cours de Recyclage donné par la société Swiss Recycling dans chaque école.

La Commune tient à encourager ce genre d'initiative et est prête à recevoir toutes les classes désireuses de tenter l'expérience.



L'arrivée de 3 coordinatrices pour les équipes parascolaires de Vernier

J'ai le plaisir de vous informer que le service parascolaire, responsable de l'encadrement des enfants inscrits et des animations qui leur sont proposées, tant au restaurant scolaire qu'aux activités surveillées de fin de journée, a nommé 3 coordinatrices pour les équipes parascolaires de Vernier, qui seront toutes en fonction à partir de septembre 2001. Il s'agit de



Mme Michèle Martin
pour les écoles d'Aire,
Libellules et Lignon



Mme Annette Margand
pour les écoles de
Châtelaine, Ranches et
Vernier-Place.



Mme Giovanna
Campiche-Mamel pour
les écoles d'Avanchet
et Balexert

équipes sur place;

- établir et privilégier des contacts quotidiens avec les partenaires traditionnels du GIAP (école, restaurant scolaire, mairie, centres de loisirs, ludothèque, piscine, etc.);
- réaliser une réelle coordination entre les équipes parascolaires dont elles ont la charge;
- assurer le suivi des activités d'animation proposées aux enfants concernés et relever d'éventuels dysfonctionnements en vue de l'amélioration du fonctionnement d'équipe.

Toutes ces interventions se feront avec et pour les équipes parascolaires, avec comme objectif l'espoir de répondre toujours mieux aux besoins locaux et aux attentes des enfants.

Ces coordinatrices interviendront par délégation du responsable de secteur soussigné pour :

- être un relais entre le service parascolaire et les animateur/trices des

Yves Delieutraz
Responsable de secteur

ANIMATIONS D'ÉTÉ À LA PATAUGEOIRE – 2 AU 21 JUILLET 2001 – LUNDI AU SAMEDI

de 17h à 19h : animations gratuites - de 19h à 22h : repas canadien, grill à disposition
Buvette - Jeux - Soirées en fête selon programme

TOUT PUBLIC

ANIMATIONS

Lu 2.7. Inauguration avec les ânes de Mme Bivans

Ma 3.7. Course de trottinette

Me 4.7. Tournoi de jeux

Je 5.7. Courses relais

Ve 6.7. Cinéma (amenez vos chaises)

Sa 7.7. 20h : Nabila Schwab et son accordéon (chansons Balkans)

Lu 9.7. au je 13.7.

Fabrication de marionnettes avec matériaux de récupération

Ve 13.7. 19h : Présentation du travail par les enfants, petit spectacle

Sa 14.7. 20h : Spectacle marionnettes

Lu 16.7. Peinture s/T-shirt (apporter un T-shirt blanc)

Ma 17.7. au Je 19.7. Atelier cirque avec Etienne Abauzit des Ateliers des Arts du Cirque

Ve 20.7. 20h : Clowns Moa & Mao

EN CAS DE MAUVAIS TEMPS, animations jusqu'à 20h dans l'entrée du centre commercial des Avanchets
Renseignements : Christine Schoeb

Sa 21.7. 19h : Spectacle de cirque par les enfants

ANIMATIONS À LA MAISON DE QUARTIER – 25 JUIN AU 13 JUILLET ET 13 AU 24 AOÛT du lundi au vendredi, de 15h à 22h

ADOS

Ambiance estivale, animations sur place et sorties, nuits du cinéma, nuit des étoiles, repas chaque soir.

Accueil gratuit et sans inscription, sauf pour les excursions.

Renseignements : Michel Laroche (juillet) et Pascal Künzler (août)

Rentrée : 27 août 2001

HORAIRES

Lundi et jeudi 16h-18h préados 18h-20h ados
Mardi 16h-21h30 préados
Mardi et jeudi 16h-18h enfants (pataugeoire ou MQA)
Mercredi 9h-18h enfants
Vendredi 16h-18h préados 18h-23h ados
Samedi 17h-23h ados

ANIMATEURS

Enfants : Christine Schoeb 079 256 71 80
René Den Haan 078 652 00 38
Préados : Michel Laroche 078 602 24 80
Ados : Pascal Künzler 078 603 24 88

MAISON DE QUARTIER DES AVANCHETS – 13, GRAND-BAY – 1220 AVANCHET – TÉL. 796 24 80 – FAX 796 10 40

ADULTES

LABO-PHOTOS

A louer, à utiliser.
Egalement possible d'organiser un cours.

Renseignements :
Pascal Künzler

COURS DE POTERIE

Les jeudis soirs, de 20h à 22h (jour évent. négociable avec le groupe)

Fr. 300.-/trimestre,
inscription à l'année

Début des cours : je 4 octobre 2001

Renseignements : Christine Schoeb

ESPACE MULTI-MEDIA

3 PC à votre disposition
Word, Excel, Internet, E-mail

Horaires :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 16h et de 19h à 20h

DIMANCHES À LA MAISON DE QUARTIER DES AVANCHETS

Vous rêvez d'espace pour vos dimanches où vous pourriez accueillir vos amis, leurs enfants et la famille sans vous sentir à l'étroit, où vous pourriez manger tranquillement alors que les enfants jouent un peu plus loin ?

La Maison de Quartier sera ouverte pour vous
1 dimanche par mois, de 11h à 17h.
(13, av. Grand-Bay)

Vous y trouverez à manger et à boire à prix modiques, de l'espace, des jeux, et de la bonne compagnie !

Dates : 7 oct., 4 nov., 2 décembre 2001

Organisation : le bar est tenu par les habitants,
à tour de rôle

Renseignements :

Christine Schoeb au 079-256 71 80
Barbara Steger au 076-320 86 64

10 ans déjà!

Le foyer de jour Livada à Versoix

fête ses 10 ans.

A cette occasion une journée portes ouvertes est organisée afin de fêter ensemble cet événement et vous êtes invités à partager le verre de l'amitié autour d'un buffet

le samedi 15 septembre 2001 de 11h à 17h

Venez nombreux!

Le foyer de jour Livada est l'un des sept foyers de jour destiné à nos aînés que compte le canton de Genève. C'est en 1959 que le premier foyer de jour pour personnes âgées, fut créé à Genève.

L'appui qu'il apportait à nos aînés, désireux de rester à domicile fut très vite reconnu et, au fur et à mesure des années, cinq autres structures identiques furent ouvertes dans le canton. C'est en 1991 que le foyer de jour Livada a ouvert ses portes à Versoix.

Un septième foyer, le Relais Dumas, a également été créé pour recevoir des personnes souffrant plus particulièrement de la maladie d'Alzheimer

Actuellement, les foyers de jour sont une des composantes de l'aide à domicile et sont un des maillons indispensables de la chaîne gérontologique genevoise.

En effet, depuis 1996, les foyers de jour sont inscrits dans la loi cantonale sur l'aide à domicile. Cette reconnaissance politique confirme bien l'importance de leur fonction dans l'appui psychosocial qu'ils apportent aux personnes désirant rester le plus longtemps possible à domicile. Et cela malgré les difficultés qu'elles peuvent connaître.

Les objectifs des foyers de jour

Leurs objectifs sont les suivants :

- Développer le mieux être de chacun en respectant son

autonomie.

- Rompre l'isolement, favoriser les nouvelles relations et activités.
- Surmonter une période difficile de la vie sur le plan affectif et/ou sur le plan de la santé.
- Retarder, voir éviter ou écourter une hospitalisation.
- Familiariser à la vie communautaire les personnes âgées qui pourraient, un jour, être accueillies en maison de retraite.

Pour atteindre ces objectifs, les foyers de jour travaillent en collaboration avec :

- La personne âgée et son entourage.
- Le médecin traitant et le médecin chargé d'exercer la surveillance médicale du foyer de jour.
- Les services d'aide à domicile.
- Les services sociaux hospitaliers et extra-hospitaliers

Les foyers de jour sont généralement recommandés aux personnes susceptibles d'en bénéficier par les hôpitaux, les services d'aide à domicile, leur médecin, leur entourage. Quelquefois, les personnes âgées en font la demande elles-mêmes.

Un des rôles importants des foyers de jour est de stimuler les échanges, la communication et les relations interpersonnelles en prenant en considération les ressources et les difficultés de chacun. Pour répondre aux divers besoins des personnes âgées, des équipes pluridisciplinaires ont été constituées et sont généralement composées d'animateurs(trices) socioculturel(le)s, d'infirmier(ère)s, d'assistant(e)s sociaux(ales), d'ergothérapeutes, d'un chauffeur et d'un(e) cuisinier(ère).

Territoire desservi

Chaque foyer dessert un secteur déterminé. Pour le foyer Livada les communes suivantes sont desservies :

- Bellevue - Céligny - Colley-Bossy - Genthod
- Grand-Saconnex - Meyrin
- Pregny-Chambésy - Vernier* - Versoix

* La commune de Vernier est desservie par les Foyers Soubeyran et Livada

Prise en charge : Une journée d'essais est prévue afin de faire connaissance et de décider d'une fréquentation régulière du foyer. Celle-ci tient compte des besoins de la personne âgée et de son entourage.

Horaire : Les foyers de jour sont ouverts toute l'année du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00 sauf les jours fériés.

Transport : Les foyers de jour disposent d'un minibus adapté aux chaises roulantes.

Prix de la journée : Grâce à diverses subventions, les foyers de jour appliquent des prix accessibles à chacun. Le prix de la journée, Fr. 32.- en 2001, comprend l'accompagnement, les activités journalières, le petit-déjeuner, le repas de midi et le thé, ainsi que le transport (aller-retour et autres déplacements). Les bénéficiaires de prestations complémentaires peuvent se faire rembourser une bonne partie de ces frais.

Adresse pour votre commune

Foyer de jour Livada, route de Sauverny 10, 1290 Versoix, tél. 775 20 54.

Inscriptions au catéchisme 2001/02

Depuis quelques années, nos deux paroisses, catholique et protestante du Lignon vous offrent deux parcours religieux **oecuméniques**, soit « l'Eveil à la foi » et la 6^e primaire. Afin de pouvoir organiser harmonieusement le début de l'année scolaire et de catéchisme 2001/02... voici nos propositions:

« **Eveil à la foi** », 4 à 6 ans, **oecuménique**, 5 à 6 rencontres par année, le samedi de 16h à 17h30, avec un membre adulte de la famille, à la cure ou au temple.

« **Catéchèse familiale** », (2^e primaire) 2 rencontres par mois avec un parent ou grand-parent, le lundi ou le vendredi de 17h15 à 18h15 à la cure. Parcours catholique.

« **Catéchèse en groupe** »,

3^e : 2 fois par mois le mardi de 16h15 à 17h15, parcours catholique

4^e : 2 fois par mois le jeudi de 16h15 à 17h15, parcours catholique

5^e : 2 fois par mois le jeudi de 16h15 à 17h15, parcours catholique

6^e : 2 fois par mois le jeudi de 16h15 à 17h15, parcours oecuménique

Préparation à la première communion :

parcours parallèle à la 4^e primaire (obligatoire)

Le Centre social protestant cherche des bénévoles

Nous cherchons d'urgence des personnes disponibles pour renforcer notre équipe de chauffeurs bénévoles. Votre tâche : conduire - avec votre propre véhicule - des personnes à mobilité réduite devant se rendre à des rendez-vous médicaux.

Vous aiderez ainsi des personnes aux moyens financiers limités et ne disposant pas d'aide dans leur entourage. Disponibilité : environ une demi-journée par semaine de manière régulière.

Les personnes intéressées peuvent contacter : Joseph Ciccone,
Centre social protestant,
tél. 807 07 00.

Inscription : Le lundi 27 août 2001 de 16h à 18h à la cure catholique.
Frais d'inscription : 1 enfant Fr. 37.- / 2 enfants Fr. 55.- / 3 enfants Fr. 70.-

Pour les ados du cycle d'orientation (13 à 15 ans) :

2 fois par mois le jeudi de 17h à 19h30.

Renseignement et inscription :

Vincent BAERTSCHI, tél. 797 01 88.

Groupe des jeunes (16 à 25 ans) :

le jeudi 20h, plus parcours préparation à la confirmation.

Renseignements et inscription :

Véronique BAERTSCHI, tél. 791 01 88.

Lors de l'inscription, vous serez communiquées les dates du catéchisme de votre enfant ou ado ainsi que les dates des messes des familles qui seront célébrées 1 fois par mois.

Renseignements :

- pour la catéchèse en général, veuillez contacter le responsable en catéchèse, Hans-Ruedi VETTERLI, tél. 797 24 59, le soir
- le secrétariat de la cure, Corinne DECORVET, tél. 796 47 44, lundi, mercredi et vendredi de 14h à 16h
- le secrétariat protestant, tél. 796 72 11
- Christine VUICHOUD, resp. pour les protestants (Éveil à la foi), tél. 796 29 43
- Madeleine CODEMO, catéchiste oecuménique (6^e primaire), tél. 796 80 54.



ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

98, route de Vernier
1219 Châtelaine
Tél. 797 22 20 - Fax 797 33 32

Concessionnaire des Services Industriels (S.I.G.)
et de Swisscom (P.T.T)

LE MAZOUT.
OÙ? QUAND? COMBIEN?
UN COUP DE FIL SUFFIT!

**CRIVELLI &
TRABOLD SA**

344 22 42

RUE DES DÉLICES 12 BIS
1203 GENÈVE
FAX 344 37 26

**SE CHAUFFER AU MAZOUT,
LA BONNE DÉCISION.**

Association Vernier-Ardusat

(Aide à la Roumanie)

L'Association Vernier-Ardusat, créée en 1993 pour aider les Autorités municipales dans leurs actions dans le cadre de «l'opération villages roumains», poursuit ses activités. Afin de favoriser au mieux les contacts, le comité a décidé, pour l'année 2001, un déplacement d'une délégation en Roumanie.

Le déplacement s'effectuera en car, **du 20 au 27 octobre 2001**, et conduira, tout d'abord les participants à **Ardusat**, (village parrainé par notre commune), dans le Maramures, avec un apport de matériel scolaire, et ensuite en Moldavie, à **Campulung Moldovenesc**, cité située au pied du



massif Rarau, dans le Nord des Capartes orientales et dont l'Association a eu le plaisir de recevoir, en décembre 2000, son renommé chœur d'hommes: la Chorale Bucovina.

Il reste encore quelques places disponibles pour les personnes qui seraient intéressées et désireuses de faire connaissance de ce beau pays, malheureusement pas encore sorti des difficultés.

Le coût du voyage s'élève à Fr. 600.- env. (transport, logement, taxes, visas), non compris les repas et boissons durant le séjour.

Renseignement:
Robert Borgis, Président,
tél. 970.13.60 (heures de repas)

LA BOULANGERIE DU VILLAGE



De mémoire de Verniolan, il y a toujours eu un artisan boulanger au 58 de la rue du Village et les gens qui aiment le bon pain s'inquiètent: M. Eric PAQUIER et son épouse prennent une retraite bien méritée.

- Mais où trouverons-nous ces bons croissants au beurre, ces rissoles aux poires qui fondent dans la bouche, cet excellent pain au levain naturel, disent-ils ?

Amis verniolans, rassurez-vous !
Laurent PAQUIER, le fils, succède à

son père. La relève est assurée. Il sera également aidé par son épouse et l'on pourra être servi comme avant, du lundi au vendredi et le dimanche matin.

Et pour le Tea-room, rien n'est changé et l'on pourra continuer à y papoter comme par le passé.

Donc, pas de soucis à se faire. Qu'on se le dise !

Le Comité de l'AIVV

Petites annonces

à votre service gratuitement

Transmettez-nous vos annonces par fax au 306 06 93 ou par téléphone au 306 06 19.

Recherche

Recherche monitrice ou moniteur de gymnastique enfantine, pour le lundi ou le mardi de 16h15 à 17h15 à l'école de Balexert.

Renseignements: Nicole Todeschini, tél. 710 05 60, heures de bureau.

A vendre

Magnifique montre de poche (zénith 1865) prix à discuter. Ancienne collection de timbres de tous pays. Une série de cartes du vieux Grenadier Genevois de 1814, etc. Tél. 341 34 65.

Manteau taille 42 pure laine, blanc et noir à carreaux, neuf.
Tél. + fax 796 18 76.

Poussette Chicco transformable en landeau, très bon état, valeur Fr. 600.-
Prix, Fr. 150.-. Tél. 797 10 06.

A votre service

Dame expérimentée fait de la couture, retouches pour dames et messieurs.
Tél. + fax 796 18 76.

Dame à Châtelaïne garderait enfant, pour septembre 2001, la demi-journée. Tél. + fax 796 18 76.

Cherche enfants à garder ou ménage, pour les mois de juillet et août.
Tél. 076 50 86 707, de 19h à 21h.

INVITATION

à tous les aînés (rentiers AVS) habitant la
Commune de Vernier

A LA FÊTE DU 1er AOÛT 2001

(dès 18h30 aux Avanchets)

Les Autorités communales, comme chaque année, se feront un plaisir de leur offrir le bol-souvenir, la soupe et le café ou le thé.

**LES INVITATIONS SONT A RETIRER JUSQU'AU 31 JUILLET,
dernier délai,**

aux clubs d'Aînés

- de Châtelaïne-Balexert avenue de Crozet 48
- des Libellules route de l'Usine-à-Gaz 10
- du Lignon Monsieur VARGA, avenue du Lignon 53
- de Vernier M. NICOLIER, Président, rte de Vernier 195A

à la mairie ainsi qu'au Service social communal, rue du Village 1,
1214 Vernier - ☎ 306.06.20.

UN CAR ASSURERA LA LIAISON SUIVANTE :

- | | |
|-------------|---|
| 18h | Vernier, parking de l'Ecole des Ranches |
| 18h10 | Devant le club d'Aînés des Libellules,
route de l'Usine-à-Gaz 10 |
| 18h20 | Avenue du Lignon, devant les immeubles pour personnes
âgées No 50-53, arrêt du bus |
| 18h25 | Châtelaïne, arrêt TPG, direction ville, en face de l'Ecole
de Châtelaïne |
| 23h environ | Départ des Avanchets pour le retour dans les quartiers. |

**P.S. Un transport spécial pour les personnes handicapées peut être
commandé au Service social communal, ☎ 306.06.20, jusqu'au
vendredi 27 juillet 2001.**

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager



**Vente & dépannage
toutes marques**

**Pas de frais de déplacement aux
habitants de la commune**

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*
Secrétariat

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

Echos des clubs d'ânés

Tournoi de Jass

Le 16 mai 2001, dans notre Club de Châtelaine-Balexert se sont réunies les équipes des clubs du Lignon, des Avanchets et des Libellules pour se disputer ce concours interclub attendu de longue date.

Dans un silence religieux, les équipes ont joué le jeu, ceci avec atout imposé.

L'équipe des Libellules a gagné la coupe. Chacun des joueurs a reçu un présent, une bonne bouteille de vin. Une verrée de réception fut offerte aux participants. Je tiens à remercier Madame A. Fasel, présidente du club des Libellules et Monsieur Blanchard du club de Balexert qui tenaient la comptabilité des points acquis dans tous ces clubs joueurs.

La photographe Madame E. Détraz a fait des photos des équipes participantes. L'ambiance a été extraordinaire et tout le monde veut se retrouver l'an prochain pour la 3^e édition de cette expérience. Nous remercions notre animateur Alexandre Mégroz qui nous a bien facilité les choses pour cette belle après-midi.



Club de Châtelaine-Balexert
Le président, Francis Ballager

TARTE AUX PRUNEAUX

INVITATION A TOUS LES AINES DOMICILIES SUR LA COMMUNE,
que vous soyez membres des clubs d'ânés ou non, à venir au Lignon passer un après-midi récréatif
autour de la traditionnelle «Tarte aux pruneaux»

SAMEDI 1er septembre 2001 dès 15h, salles des restaurants scolaires du Lignon (sous la salle des Fêtes)

Cette année à la demande générale, «Les Triolets» et le groupe folklorique «Artisans et Costumes»
animeront l'après-midi

- 14h15 à Vernier, devant l'école des Ranches - départ
- 14h25 aux Avanchets, arrêt du bus TPG, giratoire du Grand-Bay
- 14h30 à l'avenue de Crozet, devant le club des ânés de Châtelaine-Balexert
- 14h40 à la route de l'Usine-à-Gaz, devant le local des ânés des Libellules

Possibilité de réserver au 306 06 20.

Si une personne handicapée a besoin d'un transport approprié, il faut en faire la demande auprès du Service social communal, tél. 306.06.20, avant le 30 août 2001.

Club des ânés d'Avanchet Dir. collégiale 21, rue du Grand-Bay 1220 Avanchet Corresp. : C.P. 141 1211 Genève 28 Tél. 796 19 98 Ouverture le mardi de 14h à 17h30.	Club des ânés de Châtelaine-Balexert M. Francis Ballager 39, av. de Crozet 1219 Châtelaine Tél. 078 831 50 40 Ouverture les mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h.	Club des ânés des Libellules Mme Alice Fasel 10, ch. de l'Usine-à-Gaz 1219 Le Lignon Tél. 797 13 97 Ouverture les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h.	Club des ânés du Lignon Dir. collégiale 50-53, av. du Lignon 1219 Le Lignon Tél. 796 16 70 Ouverture du lundi au vendredi de 14h à 18h (animation principale le mercredi).	Club des ânés de Vernier-Village M. Isaac Nicolier 6, ch. de Champ-Claude 1214 Vernier Tél. 341 03 48 Réunions les mercredi et vendredi de 13h30 à 17h.
---	--	---	---	---

les p'tites notes de



Case postale 425 – 1219 Châtelaine

L'accordéon... ça s'apprend encore ...?!

Ce mois-ci, nous laisserons de côté l'histoire de l'accordéon et nous vous parlerons de notre société, l'Avenir de Châtelaine.

Cette société verniolane a été fondée en 1934: elle fêtera donc bientôt ses 70 ans. Un comité fort de 10 personnes s'occupe de tout ce qui est organisation de concerts, de stands de nourriture dans différentes manifestations (1^{er} Août, Fête populaire de Vernier ...), et veille à la bonne marche de la société.

Depuis ses débuts, l'Avenir de Châtelaine a toujours eu un ou plusieurs orchestres. Actuellement, trois formations permettent à ses musiciens de s'exprimer dans tous les styles de musique (classique, baroque, contemporain, folklorique, tubes...) quelque soit leur âge: les élèves entrent chez les Poussins après une année d'instrument.

Ces orchestres donnent plusieurs concerts par année. Certains reviennent régulièrement, comme la Soirée annuelle au printemps (depuis cette année, elle a lieu dans la salle de gym de l'école de Vernier-Place).

Parallèlement aux orchestres, une école de musique existe depuis 1974. On y enseigne l'accordéon et le piano, ainsi que le solfège. Actuellement, une soixantaine d'élèves suivent les cours prodigués par 8 professeurs, diplômés de l'ASPA (association suisse des professeurs

d'accordéon) ou du Conservatoire de Genève et de l'Institut Jacques Dalcroze pour les pianistes.

Chaque année, les élèves de l'école participent à 3 auditions et se présentent à des examens de musique et de solfège qui valident le travail effectué dans l'année. Ils peuvent également s'inscrire à des concours en Suisse et à l'étranger: le dernier en date, la MRA (médaillon romande de l'accordéon) se tenait les 19 et 20 mai à Alle dans le Jura. Malgré la distance, trois de nos musiciens s'y sont présentés et se sont très bien classés:

Catégorie basses barytons, élémentaire:

Magali BOSSI médaille d'argent
José-Antonio CONSTENLA médaille d'argent

Catégorie basses barytons, moyen:

Ludovic MONTFORT médaille de bronze

Dans l'année, nous organisons aussi quelques concerts d'orchestres, de solistes ou de duos.

Les prochains concerts auront lieu en

- Novembre 2001, ensemble Cadenza Baïana (quatuor d'accordéon), église catholique de Vernier
- Décembre 2001, Concert de Noël des élèves et professeurs, chapelle catholique de Vernier
- Avril 2002, Soirée annuelle de l'Avenir, école de Vernier-Place

Comme vous le voyez, la Vie à l'Avenir est pleine de projets et on n'a pas le temps de s'y ennuyer!

Si vous désirez un renseignement, appelez-nous: nous nous ferons un plaisir de vous répondre!

* Cours d'accordéon:	Sylvie BOSSI	tél. 022/782.05.89	sbophd@bluewin.ch
* Cours de piano:	Fabrice PECOUD	tél. 022/950.41.44	
* Cours de solfège:	Gisèle DEMIERRE	tél. 022/756.01.55	
* Direction des orchestres, concerts:	Daniel CLOUX	tél. 021/825.40.09	
* Président:	Christian SCHALLER	tél. 022/342.09.77	



Givaudan^o

Avec vous à Vernier!

Givaudan Vernier SA • 5 chemin de la Parfumerie • 1214 Vernier
Tel: 022 780 9111 • Fax: 022 780 9150 • www.givaudan.com

Entreprise
TAILLE DE PIERRES

MELLO & FILS S.A.

Monuments Funéraires

20, rue des Moraines
1227 CAROUGE

Tél. 342 22 74 - Fax 342 77 71

Vous avez dit «Violon d'Ingres» ?

M. Ulrich BRAEGGER est en quelque sorte un magicien du bois. Il choisit une pièce brute, la jauge et selon son inspiration

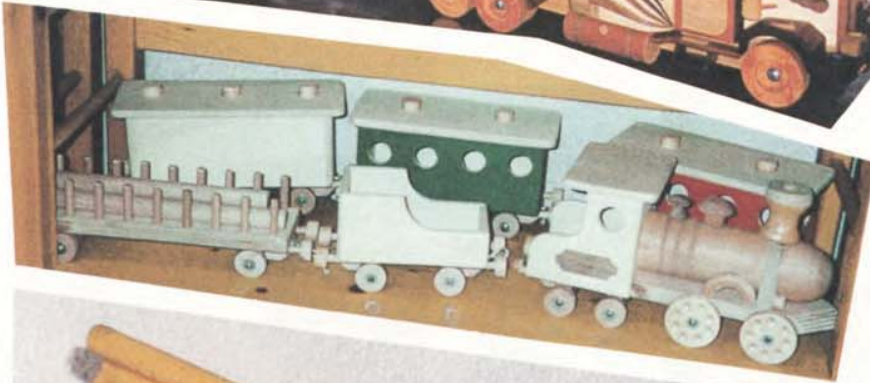
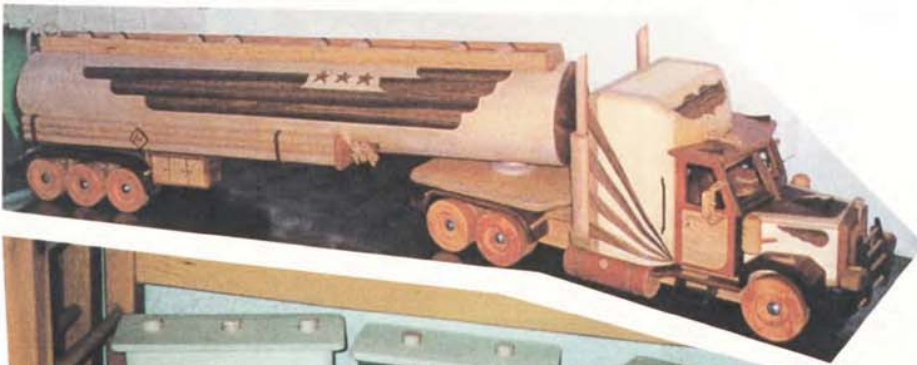
il en extrait une motocyclette, un camion, un petit cheval ou un train avec ses wagons pour les voyageurs ou pour les marchandises. Tous les bois lui sont bons : tendres, durs, blancs, colorés, de chez nous ou exotiques.

M. Braegger ne dessine pas, n'a pas de plans : simplement une idée. Il a de qui tenir : son grand-père était tourneur sur bois et l'on peut encore admirer quelques-unes de ses œuvres.

Une moto demande 50 heures de travail, un camion 300 heures. Donc pas de temps à perdre devant la télévision ! Mais le résultat est là, étonnant...

Avec des chutes, M. Braegger a construit une petite locomotive : 12 pièces assemblées et 3,5 mm de longueur. On peut rêver. Et le sien, de rêve ? A 50 ans, se payer une Harley-Davidson.

Bravo, Monsieur Braegger !



LE TIR AU CANON AU CAFE DES AMIS. Un jour qu'Arlette égrenait ses souvenirs du temps où le Papa Varidel



- 1- une affiche heureusement conservée par Mme Josette Isler-Simonet
- 2- un étrange appareil de mesure...
- 3- l'un des petits canons sauvés par M. Comtat





avait racheté le Café des Amis aux Dames Berthet, on en vint à parler des communs qu'il avait fait bâtir derrière la maison d'habitation, là « où il y avait eu le tir au canon ».

Si le Café des Amis est resté dans la mémoire de nos aînés - il s'y tenait des séances de comités, dont celui de l'Union avicole et cunicole de Vernier-Meyrin - le tir au canon semblait être parti en fumée. Sauf un heureux indice dans « Profil de Vernier : Organisée le premier dimanche de mai, généralement pluvieux, la vogue se caractérisait par son tir au canon et la confection de biscuits levés que le boulanger acceptait de faire cuire ».

Par la suite, le Café des Amis a été vendu à la Poste en 1964 ; elle y a construit l'actuel bureau. Papa Varidel n'est plus et Arlette habite Confignon. Pour un passé... antérieur, on verra plus tard et peut-être reparlerons-nous de tout cela.

Nos remerciements vont à Arlette Bouverat et à ses souvenirs, à Mme Colette Kamerzin qui a prêté la photographie du Café des Amis, à MM. Jean Tonascia et Charles Roch qui ont apporté des précisions intéressantes à propos du Tir au canon, à M. Pierre Comtat, conservateur de la « Collection du Vieux Vernier » à laquelle appartiennent les objets de la page précédente, à M. Pierre Pittard qui nous a « mis en condition » en évoquant la vogue d'autrefois.

VERNIER EN FÊTE : 2E ÉDITION

Le succès remporté par la première édition de cette manifestation printanière appelée à succéder à la défunte Vogue a encouragé les responsables de sociétés locales, composant le comité d'organisation restreint, à se remettre à l'ouvrage, avec courage et optimisme, pour mettre sur pied un nouveau rendez-vous en mai 2001.

A part le vendredi soir 4 mai, où la pluie s'est cru obligée de participer à la fête, retenant ainsi de nombreux participants à la soirée gratuite de karaoké, organisée par l'Eclipse, la Maison des jeunes des Avanchets, le ciel fut plus clément les deux jours suivants (samedi 5 et dimanche 6 mai) invitant ainsi le public de toute la commune et même d'ailleurs à venir faire la fête.

Les enfants et les jeunes ont fait le plein des carrousels et des animations prévues à leur intention par l'Eclipse, les jardins Robinson de Balexert et du Lignon, les Maisons de quartier d'Aïre-Le Lignon, des Avanchets, de Vernier, l'ABARC et Vernier-sur-Rock.

Sur l'emplacement de fête, les brocanteurs, étalagistes et artisans offraient aux chalands l'occasion de « chiner » ou de trouver l'objet de leurs rêves, tandis qu'à la buvette de Vernier-Place, des membres de l'Association romande des collectionneurs présentaient une partie de leurs trésors (chalets miniatures, lampes à vélo, pichets trompeurs, fers à plisser, etc.) ainsi que des oeuvres de peintres du dimanche.

Sous le chapiteau de fête, un public fort nombreux, enchanté de la diversité des animations proposées, a pu applaudir notamment les rythmes « rock » de l'orchestre « Les Flan's » les musiques et danses de Galicie avec le groupe « Irmandade Galega », ainsi qu'une mosaïque du folklore roumain avec le groupe « Plaiurile Bistritei » de Bacau.

Deux points forts durant le spectacle : le samedi soir le « show 2001 » de la Fanfare municipale de Vernier, sous la direction de Philippe Berthoud, avec le



Le groupe Plaiurile Bistritei

choeur des enfants des écoles de la commune (plus de 200 exécutants) et le samedi et le dimanche le tour de chant d'Anahy, dont la voix et la présence scénique ont « époustoufflé » les spectateurs.



Anahy et sa soeur Perla - Photo John Bakara

Les organisateurs avaient également misé sur la jeunesse, en invitant à la Maison Chauvet-Lullin, le dimanche soir, Sandrine Crelier, jeune pianiste compositeur domiciliée à Châtelaine, pour un concert présentant un éventail de ses compositions personnelles, révélant le grand talent de cette jeune

artiste. Les papilles n'avaient pas été oubliées et les buvettes et stands de restaurations ont permis à chacun de se désaltérer et de découvrir quelques spécialités autant de chez nous que plus exotiques.

Le pari d'offrir trois jours de détente, dans une ambiance conviviale, semble avoir été réussi par les organisateurs, soutenus par un appui financier et logistique des autorités communales.

Relevons encore que, comme ces dernières années, dans le cadre de cette manifestation printanière, s'est déroulée la course populaire « Grand Prix VTT Serge Demierre », première manche du championnat genevois. Cette épreuve du samedi 5 mai était placée sous le thème « Rouler pour aider » afin de soutenir, cette année, l'Association européenne contre les leucodystrophies (ELA), terrible maladie génétique dite orpheline, qui atteint la myéline, gaine des nerfs du système nerveux central.

Groupe folklorique HORA, de Bacau (Moldavie/Roumanie)

A participé notamment cette année à la Fête de la musique à Genève et au marché de Vevey le 1^{er} juillet. Dates disponibles pour l'instant :

Mardi 4 juillet	toute la journée
Samedi 8 juillet	le matin et l'après-midi jusqu'à 18h
Dimanche 9 juillet	toute la journée
Vendredi 14 juillet	dès 18h (joue à Lausanne de 15h30 à 16h30 pour la Fondation de l'Orme)

Coordonnées : M. Robert Borgis - Ch. Du-Villard 10 - 1219 Châtelaine
Fax 970 13 61 - Tél. 970 16 60 ou 079 202 38 36.

Cachet Fr. 500.- + boissons.

FETE DU 1^{ER} AOÛT



CITE DES AVANCHETS



dès 18h30



FETE POPULAIRE

avec la participation de la Fanfare municipale de Vernier

CORTEGE AUX LAMPIONS

BAL



GRAND FEU D'ARTIFICE

TRADITIONNEL FEU DE JOIE

STANDS DE RESTAURATION - BUVETTE



Org. Service culturel de Vernier, ☎ 341 41 04

TARDS
COMPAGNIE THEATRALE
TARDS

et la
Commune de Vernier
présentent



L'AFFAIRE CALAS

de Guy Vassal d'après Voltaire

du 12 au 28 juillet 2001

tous les soirs à 20h45

dans le Parc de la Mairie de Vernier
9, rue du Village - Vernier

Mise en scène: **Thierry Piguet**

assistante à la mise en scène: Alexandra Tiedemann

Avec: Michel Cassagne, Rachel Cathoud, Dominique Moret,
Frédéric Landenberg, Richard Gauteron, Pierre Perrotton,
Rémy Boileau, Claude Goy, Ian Durrer et Eric Stachelscheid.

LOCATION: Stand Info **balaxart**
Service Culturel Migros-Genève, 7 rue du Prince.

Billets en vente sur place : 25.- / 15.- (étudiants/AVS)

ORGANISATION et RENSEIGNEMENTS:
Service Culturel de Vernier: Tél. 341.41.04

En cas de temps incertain : Tél. 1600
BUS 6 Arrêt Vernier-Ecole

Avec le soutien de l'Etat de Genève et le Département de l'Instruction Publique, la Loterie Romande,
le Service Culturel Migros-Genève, la Fondation Leenaards, la Fondation Stanley Thomas Johnson,
la Fondation Focus on Hope et la Fondation Voltaire à Ferney.

Théâtre en plein air

IAC

TRIBUNE DE GENÈVE



DARIER HENTSCH & CIE

FONDATION NESTLÉ POUR L'ALPES

Auberge ouverte dès 19h30